

Concours photos de la Fête de l'Automne et du Champignon

Préambule

Les 14 et 15 octobre 2023, Sologne Nature Environnement organise sa Fête de l'Automne et du Champignon à la salle Sud expo à Romorantin-Lanthenay. Nous vous proposons de participer à cet évènement en présentant une photographie d'un animal en train de se repaître.

Le concours :

L'Automne Nourricier :

La photographie devra être en lien avec le thème principal de notre salon, soit l'automne nourricier* (peu importe l'année). Nous laissons votre imagination faire le reste...

**En prenant en compte l'évolution climatique, nous acceptons les photographies prises entre le 20 septembre et le 21 décembre (ce qui constituera la saison de l'Automne pour le concours photo).*

Le Règlement

Exposition des œuvres :

Toutes les photographies seront exposées lors de notre salon de l'Automne et du Champignon les 14 et 15 octobre à la salle Sudexpo à Romorantin-Lanthenay.

Les conditions de participation :

Concernant le participant :

Le concours est ouvert à tout public à partir de 14 ans, adhérent ou non. Chaque participant proposera une seule photo.

Après avoir reçu la validation par mail, le participant devra déposer sa photographie au plus tard le mercredi 11 octobre dans nos locaux du parc de Beauvais, 23 Rue de Selles-sur-Cher (ouverts de 9h à 12h30 et de 14h à 17h) à Romorantin-Lanthenay (1^e étage du château, à gauche prendre l'escalier). Ou alors, si ce n'est pas possible, le vendredi 13 octobre directement à la salle Sud expo (de 9h à 17h) à Romorantin-Lanthenay.

Le photographe s'engage à imprimer lui-même sa photographie (noir et blanc ou couleur accepté) sous le format A4 (brillant et sans contour) et de la mettre dans un cadre avec un système d'accroche intégré avant de nous la déposer.

Également, le photographe devra se préparer à présenter en quelques lignes sa photo le samedi avant le vote du public.

Concernant la photographie :

Attention, chaque photographie devra être réalisée par le photographe qui la propose, lors de la saison automnale* (peu importe l'année).

**En prenant en compte l'évolution climatique, nous acceptons les photographies prises entre le 20 septembre et le 21 décembre (ce qui constituera la saison de l'Automne pour le concours photo).*

Si la photographie ne correspond pas au format demandé et correspond à la saison hivernale, printanière ou estivale, la photographie sera exclue du concours.

Le photographe s'engage à déclarer sur l'honneur que la photo lui appartient. Le fichier original sera demandé afin de contrôler l'exactitude des informations. Un discours sera demandé au photographe afin d'expliquer son œuvre.

Toutes vos œuvres devront être anonymes pour un jugement plus objectif. L'inscription au préalable est obligatoire (via le formulaire envoyé par mail) afin de pouvoir prévoir la place nécessaire et numéroter les œuvres pour l'anonymat.

Les œuvres continueront d'être exposées jusqu'au dimanche. Vous pourrez récupérer vos œuvres directement à la sortie du salon le 15 octobre à 17h ou dans nos locaux (au château de Beauvais à Romorantin, ouverts de 9h à 12h30 et de 14h à 17h) jusqu'au 20 octobre inclus.

Récompenses :

Le gagnant repartira avec un panier Solognot comportant des produits locaux et de saison.

Le vote :

Le vote se fera par le public du salon. Le résultat sera délivré le samedi soir à 17h. Le public se verra remettre un coupon où il devra inscrire le numéro de l'œuvre qu'il aura préféré.

En espérant que ces propositions sauront retenir votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez la moindre question :

clotilde.robert@sologne-nature.org.

Clotilde Robert
Service communication

Si vous souhaitez participer au concours merci de vous inscrire en remplissant le formulaire ci-joint :

À venir après validation par le groupe.